

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI, 14 AVRIL 2025

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le Maire ;
2. Acceptation de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 10 février et du 10 mars 2025 ;
4. Période de questions réservée au public ;
5. Inspecteur en bâtiment et en environnement ;
6. CDSM ;
7. Loisirs ;
8. Avis de motion règlement 467-2025 modification règlement 389-2014 permis et certificats ;
9. Église :
 1. Termes de l'entente avec l'OBNL;
 2. Prise 220V;
10. Voirie ;
 1. Appel d'offres pour le gravier ;
 2. Abat-poussière ;
 3. Transport de gravier ;
11. Acceptation de la liste des travaux routiers à faire en 2025 (PAVL) ;
12. Partage ressource en génie civil avec Saint-Isidore de Clifton;
13. Entente Tour Mont Hereford;
14. Politique Familiale;
15. Adhésions :
 1. Conseil Sport Loisirs de l'Estrie ;
 2. COGESAF;
16. Vidange des boues ;
17. Tarifs des services;
18. Rapports ;
 1. Rapport incendie;
 2. Rapport de la bibliothèque ;
 3. Rapport du Centre des Services Scolaires des Hauts-Cantons ;
 4. Rapport annuel de la MRC de Coaticook ;
19. Paiement des comptes :
 1. Comptes payés ;
 2. Comptes à payer ;
20. Bordereau de correspondance ;
21. Rapports :
 1. Maire ;
 2. Conseillers ;
 3. Directrice générale ;
22. Varia ;
23. Période de questions réservée au public ;
24. Évaluation de la rencontre ;
25. Levée de la séance.

**Gabriela Fiema,
Directrice générale et
Greffière-trésorière
07-04-2025**